

Marscille, le 15 Juillet 1811.

M

C

Par la Circulaire ci-jointe, notre sieur BERNADAC a l'honneur de vous informer de la nouvelle Société qu'il a contractée : elle existera sous la Raison de BERNADAC REGNY ET C° ; elle est chargée de la liquidation des anciennes affaires. Nous vous prions, M^e de vouloir bien en prendre note, ainsi que de nos signatures respectives.

Cette Société réclame la continuation de votre confiance ; elle se fera un devoir de la mériter par les mêmes soins et par l'emploi des mêmes moyens qui l'avaient conciliée, depuis un si grand nombre d'années, à la maison à laquelle elle succède.

Les lieux du sang qui unissent notre sieur REGNY aux Chefs des maisons REGNY établies à Gênes et à Rome, nous procureront de plus grande facilité pour nous rendre utiles à nos amis, et nous n'omettrons aucun des moyens à notre disposition pour parvenir à ce but, qui sera toujours celui de nos désirs et de notre empressement.

Nous avons l'honneur de vous saluer, M^e , avec la considération la plus distinguée.

Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs.

Signature de M^e S. BERNADAC.

Bernadac Regny & C°

Signature de M^e S. REGNY.

Bernadac Regny & C°